

# INFOR'IDée

le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – N°3/2022



## Réformes scolaires : quelles implications pour les associations ?

L'école vit d'importantes réformes ces dernières années : Pacte d'Excellence, plans de pilotage, tronc commun, nouveaux référentiels – et donc nouveaux programmes –, formation des enseignant·es, réforme du qualifiant et, maintenant, changements des rythmes scolaires ! Qu'est-ce que ces nouveautés vont changer pour l'ErE ? Faut-il adapter l'offre des associations, et si oui, comment ?

**Plus** de nonante participant·es issu·es des associations d'ErE ainsi que quelques personnes ressources du monde enseignant prenaient part à la Journée « ErE et référentiels » organisée le 9 septembre dernier dans le cadre des journées associatives de l'Accord de Coopération en ErE DD<sup>1</sup>. Objectifs : comprendre le fonctionnement du système scolaire, ses récents changements, et construire une réflexion collective autour de ces questions, pour faire mieux se rencontrer à la fois les objectifs des associations d'ErE et ceux de l'école.

En effet, la plupart des associations d'ErE travaillent avec les écoles<sup>2</sup>, même si ce n'est pas leur public unique ou majoritaire, et proposent une offre large et diversifiée : animations de classes, formations des (futur·es) enseignant·es, accompagnements de projets et d'équipes éducatives, réalisation d'outils pédagogiques.

Néanmoins, le niveau de connaissances et de vécu lié à l'ErE n'est pas encore suffisant dans l'enseignement, malgré une sensibilisation croissante aux enjeux climatiques et environnementaux, comme le démontrent des enquêtes<sup>3</sup>.

Les associations ont pourtant un rôle essentiel à jouer pour « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures », une des quatre missions prioritaires de l'école ([https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165\\_000.pdf](https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/47165_000.pdf)).

### Un système scolaire complexe

Une première partie de cette journée de rentrée a permis d'avoir une vue (plus) claire de la structure de l'enseignement et de ses nouvelles réformes. Ce besoin de mieux comprendre le contexte et les contraintes des enseignant·es et les portes d'entrée pour l'ErE ressortait en effet de deux enquêtes menées auprès des associations<sup>4</sup>. Dans ce même esprit, la deuxième partie de la journée a permis de découvrir plusieurs nouveaux référentiels : Maternel, Sciences, Sciences humaines ou Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES), Formation manuelle technique technologique et numérique (FMFTN), ainsi que le PECA (parcours d'éducation culturelle et artistique).

En outre, la journée a été l'occasion de réfléchir aux relations que nous développons avec l'école et de faire émerger des pistes d'actions pour les renforcer.

Tout au long de cette journée, les dispositifs visaient à travailler en intelligence collective entre participant·es.

Vous trouverez ci-dessous, dans leurs grandes lignes, les constats et propositions ayant émergé. Pour un compte rendu et des explications plus détaillées, rendez-vous sur [www.reseau-idee.be/fr/journee-accord-cooperation/2022](http://www.reseau-idee.be/fr/journee-accord-cooperation/2022)

### Lieux investis par les associations d'ErE à l'école

Lors de la journée, le dispositif d'animation « système enseignement » a amené les participant·es à mettre en évidence les lieux

#### Point de vue

3

- La professionnalisation, parlons-en

#### Epinglé pour vous

6

- Plan de relance, AG du 15 juin, Corentin Crutzen, Aidez-nous à mieux vous informer

#### Coin du juriste

7

- Réforme du décret de financement : suite et pas fin

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des **membres effectifs** du Réseau IDée

#### Édition et diffusion

Réseau IDée asbl - 266, rue Royale à 1210 Bruxelles -

T. 02 286 95 70 - [info@reseau-idee.be](mailto:info@reseau-idee.be) - [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)

N° d'entreprise : BE 0445.500.808 - RPM Bruxelles

N° de compte : BE98 0012 1241 2393



où ils et elles agissent dans l'enseignement et ceux où ils et elles aimeraient agir.

Au niveau des constats – à croiser avec des états des lieux déjà existants et à réaliser<sup>2</sup> –, il apparaît que les associations d'ErE sont déjà (bien) présentes dans les écoles via les animations, les outils pédagogiques, l'accompagnement de projets, les journées pédagogiques et temps de concertation. Elles le sont aussi via la formation continue organisée par les réseaux de l'enseignement, ou en inter-réseaux (IPFC), et via la formation des futur-es enseignant-es dans les Hautes Ecoles, même si des collaborations pourraient encore être renforcées avec ces dernières.

Par contre, les asbl semblent travailler peu avec l'accueil extrascolaire (les ATL) et souhaiteraient s'y investir davantage. Plusieurs d'entre elles commentent petit à petit à s'intéresser aux Plans de pilotage des écoles<sup>5</sup>, voire à réfléchir avec les équipes éducatives des écoles partenaires pour adapter leurs activités aux priorités de l'école. En effet, les *Contrats d'objectifs* – liés aux *Plans de pilotage* – déterminent fortement les priorités que se donne l'école. La porte d'entrée « Bien-être », propice aux démarches de l'ErE, doit certainement y être explorée.

L'enseignement qualifiant a aussi fait l'objet de marques d'intérêt de la part des participant-es, en vue d'y mener des projets d'ErE adaptés. A creuser.

### Les référentiels et programmes : mieux connaître et adapter l'offre

Les associations présentes ont exprimé leur souhait de mieux connaître les contenus des nouveaux référentiels et programmes en vue d'adapter et de mieux construire leur offre. Il s'agit aussi d'acquérir un langage facilitant la communication avec les enseignant-es et d'apporter, si nécessaire, des arguments pour convaincre leur direction / PO à faire vivre des activités d'ErE aux élèves.

A côté des nouveaux référentiels du maternel, des sciences et des sciences humaines, deux nouveaux domaines, le PECA et la FMTTN, ont également été présentés lors de cette journée et méritent toute l'attention des associations d'ErE pour les nouvelles opportunités qu'ils offrent à l'ErE DD.

- Le **PECA**, Parcours d'Education Culturelle et Artistique, n'est pas un référentiel mais une philosophie, un parcours suivi depuis la maternelle jusqu'au bout de la scolarité. Il vient renforcer l'**ECA** (Education Culturelle et Artistique), une discipline (avec un référentiel !). Le PECA et l'ECA rendent désormais l'activité artistique et culturelle obligatoire. L'activité culturelle est ici entendue au sens large, comprenant l'acquisition de savoirs, de connaissances et de compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle. L'ErE peut y trouver une belle place en proposant des projets concrets qui permettent au groupe de développer un point de vue au travers d'enjeux de société liés à l'environnement (consommation, alimentation, territoire, énergie, etc.)

- La **FMTTN**, Formation manuelle technique technologique et numérique, est également une nouvelle discipline, riche en opportunités pour faire de l'ErE, mais qui nécessitera certainement des adaptations de l'offre (culture de plantes, activités culinaires, fabrication d'abris nature ou d'outils de mesure météo...)(6). L'enseignement attend des « boîtes à outils » concrètes et l'accompagnement des enseignant-es dans ces nouvelles pratiques (déjà existantes chez quelques enseignant-es)

Par ailleurs, l'**éducation à la philosophie et la citoyenneté** a également été citée comme un domaine à mieux connaître et à travailler en ErE.

Il y a tout intérêt, dans ces différents domaines, à mettre en commun entre associations nos idées d'animations, d'outils et de formations.

### Des actions à mener par le secteur de l'ErE

Plusieurs opportunités ont été identifiées lors de cette journée, qui relèvent davantage d'une action du secteur ErE (DD) et qui pourraient

être portées par le Réseau IDée, à travers son rôle de fédération, en vue d'augmenter la présence de l'ErE dans le monde scolaire :

- Analyser systématiquement les **référentiels** pour identifier les portes d'entrée ErE.
- Collaborer avec les réseaux pour intégrer l'ErE dans les **programmes** (ils sont en cours d'élaboration).
- Aider le secteur ErE à préparer une offre adaptée pour **l'enseignement qualifiant** lors de la mise en œuvre de la réforme (autour de 2028).
- Au niveau de la **formation initiale des enseignant-es**, développer des relations avec l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) et suivre la réforme en cours.
- Au niveau de la **formation continuée**, connaître la réforme, être en relation avec le COFOPRO (Conseil de la formation professionnelle continue des enseignants) et renforcer les relations avec les organes de formation des réseaux, pour faciliter l'introduction des formations en ErE dans les catalogues et adapter les offres du secteur ErE en fonction des besoins du monde scolaire.
- Mieux connaître les priorités et opportunités pour l'ErE qui se dégagent des Contrats d'objectifs des écoles et faire connaître le rôle des acteurs de l'ErE auprès des **Délégués au Contrat d'Objectifs (DCO)** et **Directeurs et Directrices de zone (DZ)**.
- Développer des contacts au sein des **réseaux** et se faire connaître auprès des **Conseiller-es au soutien et à l'accompagnement des établissements (CSA)**.
- Favoriser l'amélioration de la gestion énergétique et environnementale (ex. tri des déchets sur toute la chaîne) des **infrastructures scolaires**, en cohérence avec les messages pédagogiques.
- Fédérer les **enseignant-es** dits « exemplaires », qui entreprennent des projets en ErE. Avoir des référent-es en ErE dans les établissements.
- Mettre en place des lieux d'échanges entre **associations** et enseignant-es.

Certaines de ces démarches sont déjà entamées, mais le Réseau IDée doit encore se positionner sur la faisabilité et la priorisation de l'ensemble de ces propositions, au sein d'une réflexion globale avec ses membres et, également, dans le cadre du programme d'action de l'Accord de coopération. Les membres seront bien sûr informés et sollicités !

Au terme de cette journée, il reste beaucoup de points d'interrogation. La question de la relation animateur-ice-enseignant-e, de leurs rôles et postures, devra notamment être abordée, comme cela a déjà été entamé lors de communautés de pratiques à Bruxelles. Il y aura des suites – les journées de l'Accord sont notamment là pour cela – et elles se baseront sur les besoins du secteur.

Joëlle VAN DEN BERG

En savoir plus sur la Journée ErE et Référentiels du 9 septembre et comprendre tous les « vilains mots » de cet article sur :

<https://www.reseau-idee.be/fr/journee-accord-cooperation/2022>

<sup>1</sup> [www.coopere.be](http://www.coopere.be)

<sup>2</sup> Voir l'*Etat des lieux de l'offre éducative en ErE* de 2016 (p. 9) et la synthèse de l'état des lieux.

<sup>3</sup> *Quelle pédagogie pour les jeunes aujourd'hui* (Infor'IDée 4/2019, p.1), et les résultats de l'enquête sur l'éducation à l'environnement menée par le *Forum des jeunes* à découvrir prochainement.

<sup>4</sup> *Quels sont les besoins de formation et le niveau des associations d'ErE* (Infor'IDée 2/2019, p. 4) et *Analyse des besoins en formations continue des Educateurs en ErE* (recherche menée par Ecotopie (2021/2022), p.24)

<sup>5</sup> *Les plans de pilotage et les associations d'ErE dans tout ça ?* (Infor'IDée 3/2019, pp. 1-2)

<sup>6</sup> *De l'ErE dans les nouveaux référentiels* (Infor'IDée 2/2021, pp. 3-5).